

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 14 JUIN 2013**

L'an deux mil treize, le vendredi 14 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

Délibération 019/2013 : affectation de résultat : budget général, budgets annexes : eau, assainissement".

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET GENERAL M14

Sous la présidence de M. RAGU

- Le résultat 2012, tout budget confondu avant les restes à réaliser est de **363.844,33€**
- Le résultat de clôture tout budget confondu **325.523,84 €**
- Le solde de Restes à réaliser est particulièrement faible **:-3.997.91 €**

Le taux de réalisation en Investissement par rapport aux prévisions, pour le budget 2012 est de **81,72%**

M. RAGU indique les points importants :

- Charges à caractère général budgétisé à 1.651.437,00 € et réalisé à 1 633 177,95€
- Charges du personnel budgétisé à 2 402.658,79 € et réalisé à 2 397.087,80 €

Au niveau des recettes

L'article concernant les droits de mutation avait été minimisé avec une inscription budgétaire de 300.000 € néanmoins le total réalisé est de 229.506,60 €

En ce qui concerne la Dotation de compensation sur la réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) le budget était de 121.781 €, il a été réalisé 62.024,00€

La Dotation Unique de Compensation de TP atteint 8.366,00 €

Au niveau des investissements

Les grosses opérations finalisées sont la route de Vaucelas pour 1.500.000,00 €, l'aménagement du Parking de la Gare pour 1.000.000 € et la Liaison douce pour 500000 €.

Mme DAMON demande des explications sur différentes augmentations telles que la téléphonie et l'électricité, ainsi que sur les 15.000 € du CCAS non versés.

M. RAGU explique qu'il n'y a pas eu de besoins spécifiques pour le CCAS, ce qui explique le non versement de la subvention.

Les différentes augmentations sont dues aux rattachements. En ce qui concerne la téléphonie, des frais de résiliation de 7000 € appert directement des évolutions de la mairie.

M. BERNARD remarque que le résultat du Budget Général est déficitaire (FCTVA et subvention retardée).

Il félicite cependant divers points, tels que :

- les Restes à Réaliser qui jouent peu sur le résultat permettant une meilleure visibilité
- le taux de réalisation de 80 % qui se rapproche de la prévision.

Il souhaiterait cependant une présentation plus démagogique avec des ratios de collectivités comparables afin d'éclairer quelques situations.

Le rapport du Maire entendu,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **PAR 20 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme JUBIN, M HERVOIR, Mme DAMON, M. S. RICHARD).

APPROUVE le Compte Administratif au titre de l'année 2012 faisant apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de **1 025 522,10 €** et un besoin de financement pour la section d'investissement pour un montant de **1 234 601,53 €** (hors restes à réaliser).

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET DE L'EAU M49

Sous la présidence de M. Ragu,

Le rapport du Maire entendu,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **PAR 20 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme JUBIN, M HERVOIR, Mme DAMON, M. S. RICHARD).

APPROUVE le Compte Administratif du budget de l'eau au titre de l'année 2012 faisait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de **123 703,82 €** et un excédent de financement pour la section d'investissement pour un montant de **11 193,36 €** (*hors restes à réaliser*).

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT M49

Le rapport du Maire entendu,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **PAR 20 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme JUBIN, M HERVOIR, Mme DAMON, M. S. RICHARD).

APPROUVE le Compte Administratif du budget de l'assainissement au titre de l'année 2012 faisait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de **350 981,41 €** et un excédent de financement pour la section d'investissement pour un montant de **87 045,17 €** (*hors restes à réaliser*).

COMPTE DE GESTION 2012 - BUDGET GENERAL ET ANNEXES

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **PAR 21 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme JUBIN, M HERVOIR, Mme DAMON, Mme S. RICHARD).

APPROUVE le Compte de gestion dressé par le Receveur Municipal au titre de l'année 2012 pour le Budget général et ces budgets annexes pour l'eau et l'assainissement.

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET GENERAL

M RAGU présente le rapport.

La section d'investissement présente pour 2012 un déficit d'investissement de 1 234 601,53 €,

Les restes à réaliser présentent un besoin de financement de 3 997,91 €,

La section de fonctionnement présente un excédent de 1 025 522,10 €,

APRES DELIBERATION, le Conseil municipal, **PAR 21 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme JUBIN, M HERVOIR, Mme DAMON, Mme S. RICHARD).

AFFECTE au compte 1068 (Réserves) en section d'investissement la somme de **1 025 522,10 €**.

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET EAU

La section d'investissement présente pour 2012 un excédent d'investissement de **11 193,36 €**

Les restes à réaliser présentent un besoin de financement de **16 674,40 €**,

La section de fonctionnement présente un excédent de **123 703,82 €**,

APRES DELIBERATION, le Conseil municipal, **PAR 21 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme JUBIN, M HERVOIR, Mme DAMON, Mme S. RICHARD).

AFFECTE au compte 1068 (réserves) en section d'investissement une somme de 11 193,36 €

REPORTE le solde d'excédent de fonctionnement au compte 002, soit 123 703,82 €.

AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ASSAINISSEMENT

La section d'investissement présente un excédent d'investissement de 87 045,17 €,

Les restes à réaliser présentent un déficit de 17 648,18 €,

La section de fonctionnement présente un excédent de 350 981,41 €,

APRES DELIBERATION, le Conseil municipal, **PAR 21 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme JUBIN, M HERVOIR, Mme DAMON, Mme S. RICHARD).

REPORTE le solde de l'excédent d'investissement au compte 001, soit **87 045,17 €**

REPORTE le solde de l'excédent de fonctionnement au compte 002, soit **350 981,41 €**.

M. JABAUD quitte la séance à 21h38.

Etréchy, ensemble et solidaires